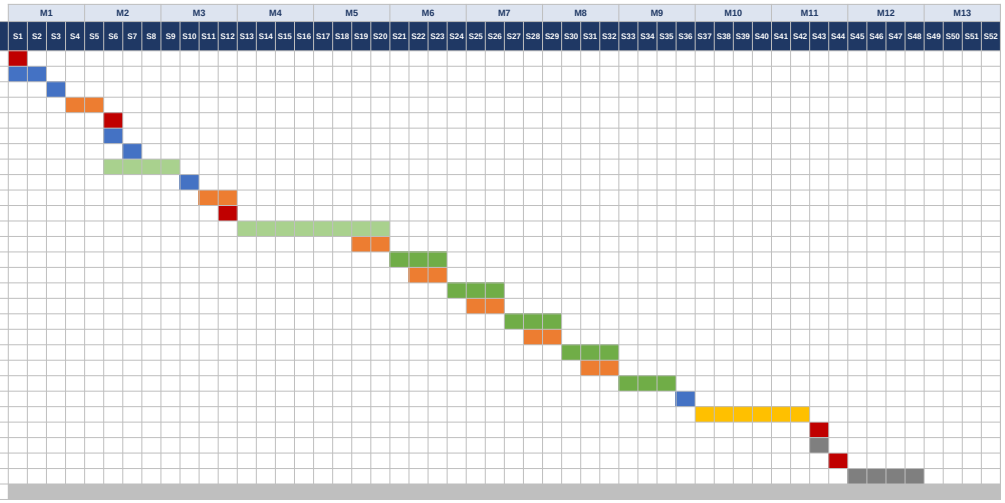
URSSAF PACA – Site de Nice – Remplacement des portes

Planning prévisionnel global de l'opération – phase d'exécution

Semaines comptées à partir de la notification de l'ordre de service n°1. Planning indicatif : le calendrier détaillé d'exécution est établi par le titulaire.

N°	Phase	Tâche	Intervenant	Nature	Début (S)	Fin (S)
1	Préparation	OS n°1 – Démarrage de la période de préparation	URSSAF	Jalon	1	1
2	Préparation	Préparation de chantier (relevés, plan de repérage, organigramme, PPSPS)	Titulaire	Tâche	1	2
3	Préparation	Fourniture des fiches techniques et des échantillons	Titulaire	Tâche	3	3
4	Préparation	Choix des produits par la MOA	URSSAF	MOA	4	5
5	Préparation	Lancement de la commande de la porte témoin	Titulaire	Jalon	6	6
6	Préparation	Installation de chantier et protections	Titulaire	Tâche	6	6
7	Préparation	Évacuation des anciennes portes vitrées du sous-sol (41 unités)	Titulaire	Tâche	7	7
8	Préparation	Fabrication et livraison de la porte témoin	Titulaire	Appro	6	9
9	Préparation	Pose de la porte témoin	Titulaire	Tâche	10	10
10	Préparation	Validation de la porte témoin par la MOA	URSSAF	MOA	11	12
11	Préparation	Lancement des commandes de l'ensemble des menuiseries	Titulaire	Jalon	12	12
12	Approvisionnement	Fabrication et approvisionnement des menuiseries	Titulaire	Appro	13	20
13	Approvisionnement	Libération de la zone 1 et aménagement de la zone tampon	URSSAF	MOA	19	20
14	Travaux	Phase 1 – Zone 1	Titulaire	Travaux	21	23
15	Travaux	Libération de la zone 2 et aménagement de la zone tampon	URSSAF	MOA	22	23
16	Travaux	Phase 2 – Zone 2	Titulaire	Travaux	24	26
17	Travaux	Libération de la zone 3 et aménagement de la zone tampon	URSSAF	MOA	25	26
18	Travaux	Phase 3 – Zone 3	Titulaire	Travaux	27	29
19	Travaux	Libération de la zone 4 et aménagement de la zone tampon	URSSAF	MOA	28	29
20	Travaux	Phase 4 – Zone 4	Titulaire	Travaux	30	32
21	Travaux	Libération de la zone 5 et aménagement de la zone tampon	URSSAF	MOA	31	32
22	Travaux	Phase 5 – Zone 5	Titulaire	Travaux	33	35
23	Travaux	Reprises, finitions et plaques de numérotation	Titulaire	Tâche	36	36
24	Aléas	Provision pour interruptions programmées (30 jours ouvrés)	URSSAF	Interruption	37	42
25	Réception	Remise des documents après exécution (DOE, organigramme, clés)	Titulaire	Jalon	43	43
26	Réception	Opérations préalables à la réception (OPR)	URSSAF / Titulaire	Réception	43	43
27	Réception	Réception des travaux	URSSAF	Jalon	44	44
28	Réception	Levée des réserves	Titulaire	Réception	45	48
29	Enveloppe	**DÉLAI GLOBAL DE L'OPÉRATION (enveloppe contractuelle)**	—	Enveloppe	1	52



Légende : Titulaire · URSSAF / MOA · Approvisionnement · Travaux par zone · Interruptions prog. · Réception · Jalon · Délai global

- *Ce planning est prévisionnel et indicatif. Il est établi en semaines comptées à partir de la notification de l'ordre de service n°1.*
- *Il ne se substitue pas au calendrier détaillé d'exécution, qui est établi par le titulaire et notifié par ordre de service.*
- *Le délai global de l'opération constitue l'enveloppe contractuelle. Il n'est pas assorti de pénalités de retard.*
- *Les délais assortis de pénalités sont ceux sur lesquels le titulaire s'engage : semaines d'intervention effective, délai par zone et délai de reprise d'activité.*
- *Le nombre de zones, leur périmètre et leur ordre de traitement sont indicatifs. Le maître d'ouvrage peut modifier l'ordre des zones, en scinder une ou différer sa mise à disposition sans indemnité.*
- *Chaque zone est mise à disposition par écrit, moyennant un préavis de quinze (15) jours calendaires.*
- *La provision pour interruptions programmées matérialise le plafond de trente (30) jours ouvrés. Elle n'est pas un délai d'intervention du titulaire.*
- *Le délai de fabrication et d'approvisionnement des menuiseries est un délai indicatif de 8 semaines : le candidat indique dans son offre le délai réellement annoncé par son fournisseur.*